

BON DE SOUSCRIPTION



ENRGIA ENERGIE CATALANE
SAS au capital de 300 000 € - RCS Perpignan SIREN 892 701 789
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo
Service adhésion : +33 (0) 4 11 960 119 ou contact@llum.fr
Du lundi au vendredi de 9h - 12h / 13h30 - 17h30

Offre exclusive portée par :



Offre Prix de marché

Segment C4
PS >36 kVA

LLUM délivre un certificat d'origine - Vous pourrez communiquer auprès de vos clients sur votre démarche
L'offre LLUM est référencée par l'administration française pour les démarches RSE

Tarifs fixes jusqu'au 31/07/2025

Puissance souscrite (kVA)	Electron
Abonnement	36 €/an/PDL
Pointe	520,00 €/MWh
HPH	420,00 €/MWh
HCH	260,00 €/MWh
HPE	220,00 €/MWh
HCE	185,00 €/MWh

Capacités	
Pointe	20,00 €/MWh
HPH	20,00 €/MWh
HCH	20,00 €/MWh
HPE	20,00 €/MWh
HCE	20,00 €/MWh

CEE	0,00 €/MWh
GO	inclus

Référence Acheminement Electricité 30 001 931 525 064 SOCIETE SDC CORTINA c/o SAS AVRAIN REMI (VACANCEOLE) PS 156 kVA CAR annuelle 101 700 kWh	Début de Fourniture 01/01/2023 Fin de Fourniture 31/12/2023 Contrat avec engagement sur cette période : du 1/1/2023 au 31/12/2023
--	---

- ☒ Je confirme être exempt de tout engagement auprès de son précédent fournisseur d'électricité.
En aucun cas, LLUM ne prendra à sa charge d'éventuels frais liés à un engagement auprès d'un précédent fournisseur d'électricité.
- ☒ Je donne mandat à LLUM pour obtenir du Gestionnaire de Réseau les données de comptage passées et à venir du point de livraison référencé ci avant.

PS	Conso.	
Pointe 156 kVA	0 kWh	0%
HPH 156 kVA	40 690 kWh	40%
HCH 156 kVA	20 010 kWh	20%
HPE 156 kVA	30 470 kWh	30%
HCE 156 kVA	10 530 kWh	10%
	101 700 kWh	
Prix moyen Electron	304,27 €/MWh	
Capas	20,00 €/MWh	
CEE	0,00 €/MWh	
GO	inclus	
Prix moyen hors turpe et taxes	324,27 €/MWh	(seuls les tarifs par poste horaire font foi)

A cette offre il faut rajouter :

Les taxes Accise (ex TICFE), CTA, TCFE
La part Acheminement (Turpe Enedis) - évolution du tarif chaque année, en général en août

Le 13/12/2022 Tampon + Signature du Client + "Bon pour Accord"

Bon pour Accord.

AVR'IMMO 2 ALPES
SAS AVRAIN Rémi
46 Avenue de la Muzelle
38860 LES DEUX ALPES
Tél. 04 76 80 64 80
SIRET 842 868 564 000 27
Président

Merci de fournir :

- KBIS
- RIB
- Facture récente

LLUM envoie, après réception de ce Bon pour Accord (engageant), un Contrat à signer (CGV et Conditions Particulières) - cf. projet ci après



C'est vert et c'est positif

CONTRAT CLIENT PROFESSIONNEL

- ☐ Déménagement
- ☒ Changement de Fournisseur
- ☐ Compteur de chantier

ENRGIA ENERGIE CATALANE
SAS au capital de 300 000 € - RCS Perpignan SIREN 092 701 789
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo

Service adhésion : +33 (0) 411 960 119 ou contact@lum.fr
Du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h30

Coordonnées

Raison sociale : SDC CORTINA c/o SAS AVRAIN REMI (VACANCEOLE)
Nom de l'entreprise :
Forme juridique :
SIRET : 04 206 856 400 027
Code NAF / APE : 6831Z

Civilité :
Nom :
Prénom :
Fonction : Gérant
AVRAIN
Rémi

Adresse : 46 AV DE LA MUZELLE 38860 LES DEUX ALPES
Code postal :
Ville :
Complément d'adresse :

Téléphone Fixe :
Portable : 04 76 80 61 80
E-mail : avrimmo.remi@avrain.com

Point de livraison :
Adresse : PLACE DE VENOSC 38860 LES DEUX ALPES
Code postal :
Ville :

Réf. Acheminement Electricité : 30 001 931 525 064
N° d'acheminement électrique

Option tarifaire :
☒ Courte Utilisation
☐ Longue Utilisation

Date de prise d'effet : 01/01/2023

Date de fin de fourniture : 31/12/2023

Relève de compteur :

PTE	HPH	HCH	HPE	HCE

Puissance souscrite kVA :

PTE	HPH	HCH	HPE	HCE
156	156	156	156	156

Part Fourniture (hors taxes)					
Abonnement (€/mois)	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Été	Heures Creuses Été	Pointe
3	420,00 €/MWh	260,00 €/MWh	220,00 €/MWh	185,00 €/MWh	520,00 €/MWh

Part Capacité (€/MWh)					
€/MWh	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Été	Heures Creuses Été	Pointe
0	20,00 €/MWh	20,00 €/MWh	20,00 €/MWh	20,00 €/MWh	20,00 €/MWh

Tarifs HTVA applicables à compter du 01/01/2023
valables jusqu'au 31/12/2023

Les prix mentionnés s'entendent hors toutes taxes. Conformément à nos conditions générales, à cette part fourniture s'ajoutera une part distribution selon le tarif en vigueur d'ENEDIS pour la puissance souscrite.

- Nous autorisons LLUM, fournisseur d'électricité à gérer, pour mon compte, mon accès au réseau de distribution (données techniques, de mesures, de consommations et contractuelles et ce, pour la durée de mon contrat).
- Nous reconnaissons avoir pris connaissance des conditions générales LLUM et la synthèse ENEDIS annexées au présent bulletin et les accepte sans réserve.
- Nous optons pour le règlement des factures par prélèvement automatique sur compte bancaire et nous renseignons le coupon ci-dessous en y joignant un relevé d'identité bancaire (RIB).
- Nous demandons à bénéficier de la fourniture d'électricité avant le terme du délai de rétractation (14 jours).
- Nous choisissons de recevoir mes factures sous format papier.

Lieu, date et signature du client et cachet de l'entreprise :

Lieu, date et signature SMART-ELECTRICITE :

St-Jean de Maurienne, le 13/12/2022

SMART-ELECTRICITE
La Tilleret, 60 chemin de l'Annon
73300 Fontcouverte - France
SIREN 844 634 553 RCS Chambéry
TVA n°FR0722287330

Mandat de prélèvement SEPA - Paiement récurrent / répété entre le 05 et le 10 du mois

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LLUM à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions LLUM. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Référence unique du mandat :

Adresse du débiteur
Titulaire du compte : SDC CORTINA c/o SAS AVRAIN REMI (VACANCEOLE)
Adresse : 46 AV DE LA MUZELLE 38860 LES DEUX ALPES
Code Postal : Ville :

Désignation du compte à débiter
Nom de la banque :

IBAN - Numéro d'identification International du compte bancaire :

BIC - Code International d'identification de votre banque :

FR76 1046 8024 1214 6657 0020 063
RALPER26

Créancier : LLUM
22 Route du Col de Sous
66230 PRATS DE MOLLO LA PRESTE

Identifiant Créancier SEPA : FR0722287330

Lieu, date et signature :

Le 21/12/2022

NOTE : ACHETER LE BULLETIN D'ADHESION AVEC LE BULLETIN D'ADHESION ACHETER LE BULLETIN D'ADHESION ACHETER LE BULLETIN D'ADHESION



C'est vert et c'est pas cher !

ENRGIA ENERGIE CATALANE
SAS au capital de 300 000 € - RCS Perpignan SIREN 892 701 799
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo
Siège Social : 22 Route du Col de Sous, 66230 Prats de Mollo

Service adhésion : +33 (0) 411 969 119 ou contact@llum.fr
Du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h30

CONDITIONS PARTICULIERES COMPLETANT LES CONDITIONS GENERALES

Entre :

Et :

ENRGIA ENERGIE CATALANE société par actions
simplifiée au capital de 300 000 euros, dont le siège
social est situé 22 Route du Col de Sous, 66230
PRATS DE MOLLO LA PRESTE, immatriculée au RCS
de Perpignan sous le numéro SIREN 892 701 799.

Ci-après désignée par LLUM ou le Fournisseur
d'une part,

Ci-après désignés ensemble ou séparément par les « Parties » ou la « Partie »

SDC CORTINA c/o SAS AVRAIN REMI (VACANCEOLE) au capital de Ci joint le contr
dont le siège social est situé 46 AV DE LA MUZELLE 38860 LES DEUX ALPES

immatriculée au RCS de
sous le numéro de 842868564

Ci-après désigné par l'Adhérent d'autre part.

ARTICLE 1. OBJET DES CONDITIONS PARTICULIERES

Les présentes Conditions particulières ont vocation à préciser les conditions et modalités spécifiques de la fourniture d'Electricité Locale et Renouvelable et de
l'utilisation du Réseau Public de Distribution pour les sites de l'Adhérent listés à l'Article 3.2.

Le contrat entre les Parties est constitué des Conditions Générales de LLUM, des présentes Conditions Particulières ainsi que des Conditions Générales du GRD.

L'Adhérent reconnaît avoir pris connaissance des Conditions de Ventes de LLUM et les accepte expressément.
En cas de contradiction ou d'opposition, les présentes Conditions Particulières prévalent sur les Conditions Générales.

ARTICLE 2. PERIODE DE FOURNITURE

Le Contrat est conclu pour la période du 1/1/2023 au 31/12/2023.

Il sera reconduit tacitement pour une année en suivant l'évolution des prix du marché.

En cas de résiliation, il vous faudra envoyer un courrier par voie postale ou électronique à votre fournisseur 2 mois avant la date de reconduction de ce dernier.
Les frais de résiliation anticipée sont calculés de la façon suivante :

150 €/MWh x Consommation Annuelle de Référence (MWh) x Durée restante du contrat (en année)

ARTICLE 3. CONDITION DE FOURNITURE ET D'ACHEMINEMENT

3.1. Prix de l'électricité Locale et Renouvelable

Part fourniture (hors toutes taxes)	Prix unitaire LLUM	
Abonnement Electricité	36 €/an	
Consommation Electricité (HTA > 36 kVA)	Prix électron	Prix capacités
	420,00 €/MWh	20,00 €/MWh
	Heures Creuses Hiver	260,00 €/MWh
	Heures Creuses Eté	220,00 €/MWh
	Heures Pleines Hiver	185,00 €/MWh
	Heures Pleines Eté	520,00 €/MWh
	Pointe	324,27 €/MWh
	Prix moyen	

Les prix indiqués sont fermes, définitifs et non révisables, notamment non soumis à l'indexation Arenh (Accès Régulé à l'électricité Nucléaire Historique).

Les prix mentionnés ci-dessus s'appliquent indépendamment de la Formule Tarifaire d'Acheminement.

Ces prix s'entendent hors impôts, hors toutes taxes et hors toutes contributions à des fonds divers existants ou nouveaux qui pourraient venir s'ajouter en application
d'une disposition légale ou réglementaire.

3.2. Formules tarifaires d'acheminement et puissances souscrites

Les formules tarifaires d'Acheminement et les Puissances Souscrites des sites de l'Adhérent sont définies le contrat client ou dans l'Annexe 1 en cas de multi PRM.

3.3. Conditions de facturation

Les factures sont émises tous les mois sur la base des index relevés ou estimés par ENEDIS, ou par nos soins. Celles-ci sont payables sous 5 jours, de préférence par
prélèvement. Dans ce cas, l'Adhérent devra nous transmettre une autorisation de prélèvement accompagnée d'un RIB.

Fait à

Le 13/01/23 deux exemplaires,

Pour LLUM

David GENER

Président

Pour l'adhérent SDC CORTINA c/o SAS AVRAIN REMI (VACANCEOLE)

M. AVRAIN Rémi

Siège social : 22 Route du Col de Sous – 66230 PRATS DE MOLLO LA PRESTE
SAS au capital de 300 000 euros – RCS de Perpignan 892 701 799
« LLUM » est une marque d'ENRGIA ENERGIE CATALANE

